

bpifrance

Bpifrance
SERVIR L'AVENIR

Club PAI
19 janvier 2021

Michel Daigney
Responsable sectoriel Chimie – Environnement
Direction de l'expertise- Direction de l'Innovation

Nos métiers : Investir, financer, garantir et accompagner les entreprises

INNOVATION

Aide directe à l'innovation pour les prises de risque liées au développement de programmes d'innovation

FINANCEMENT

Des investissements matériels et immatériels et du cycle d'exploitation en partenariat avec les établissements bancaires

GARANTIE

Des financements bancaires et des interventions en fonds propres

FONDS PROPRES

Investissement minoritaire au capital, de la PME à la grande entreprise française, directement ou avec des fonds spécialisés, ou avec des fonds partenaires

INTERNATIONAL

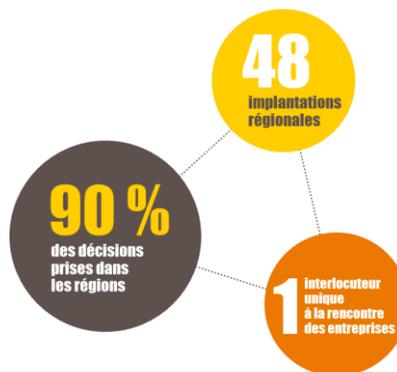
Accompagnement à l'international => Assurance Prospection, Prêt Croissance International,, Garantie de Projet à l'International, Crédit Export, Fond Build Up...

ACCOMPAGNEMENT

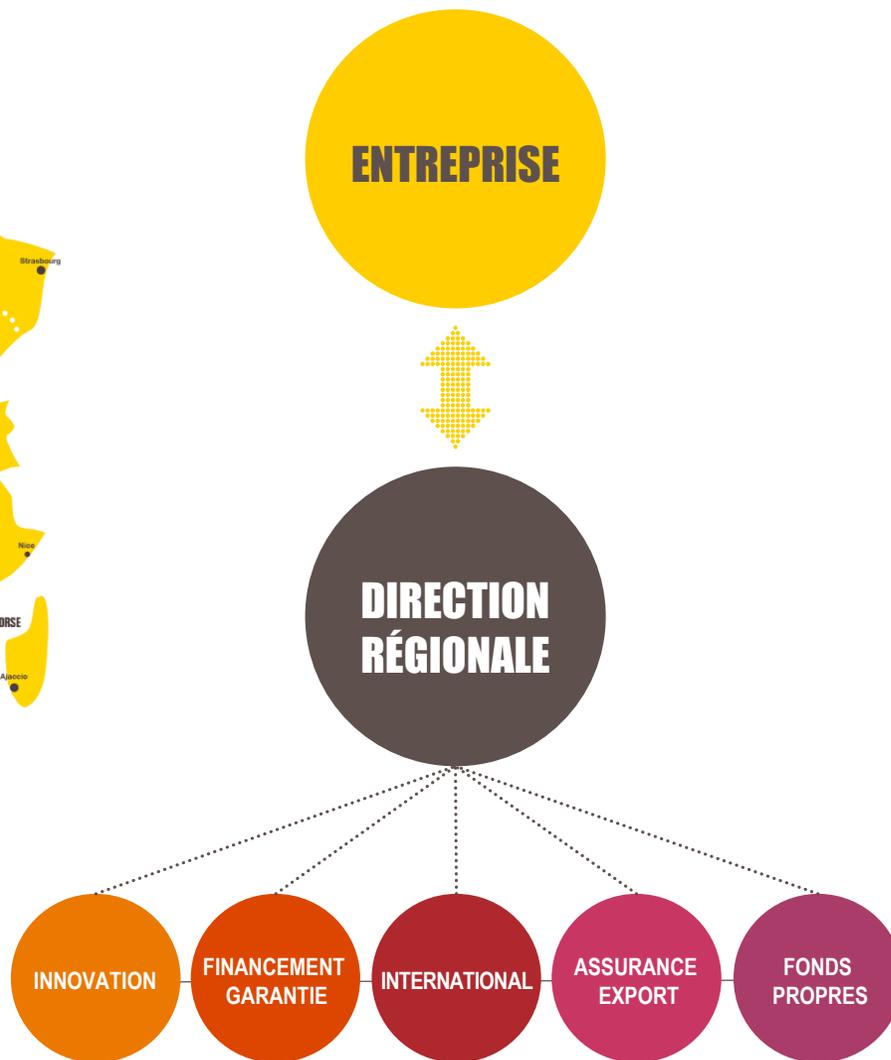


Bpifrance

plus près des entrepreneurs

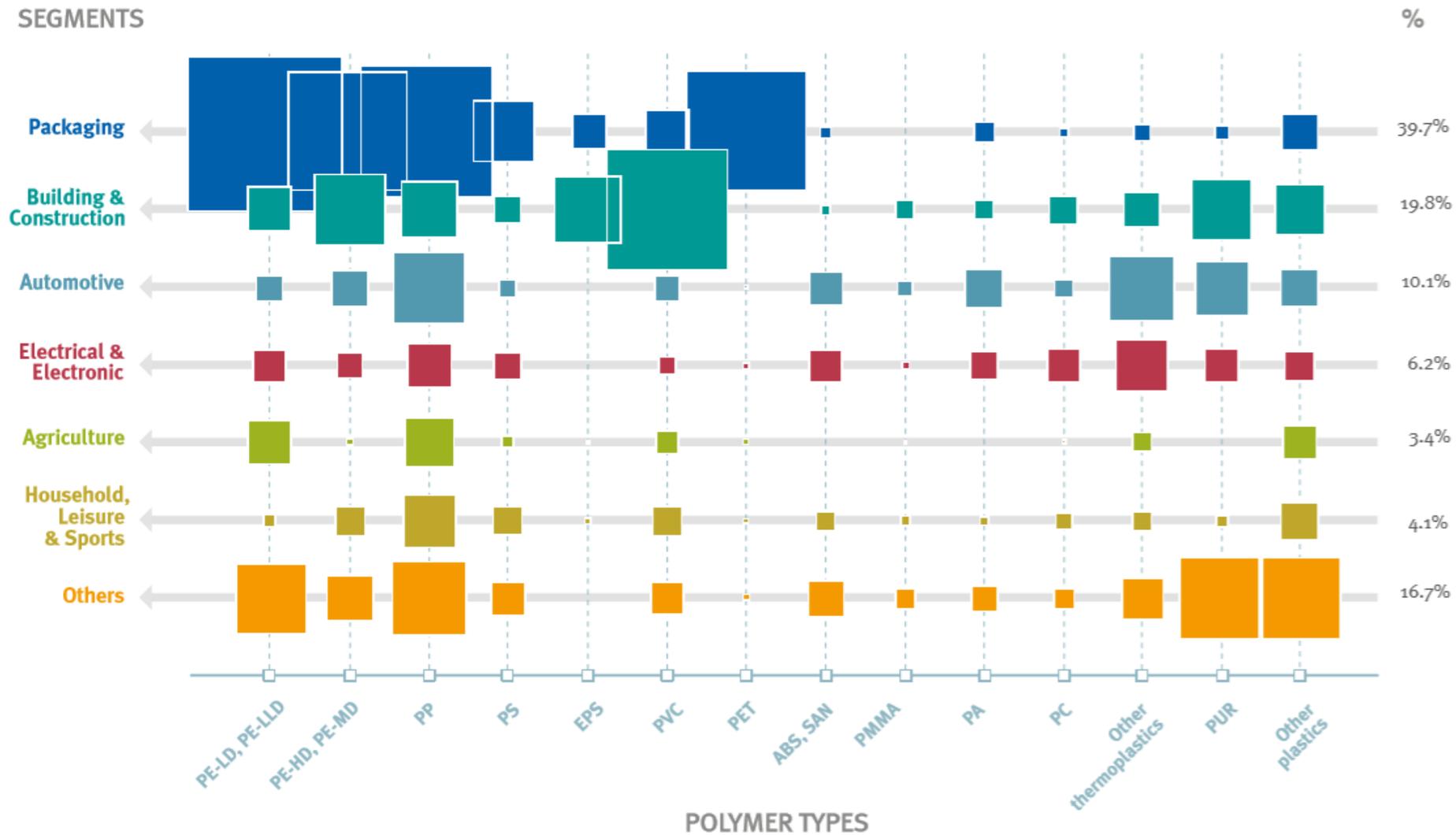


- 48 implantations régionales représentant tous les métiers du groupe
- Dans chaque région :
 - une équipe Innovation
 - une équipe Financement-Garantie
 - un chargé d'affaires international Business France
 - un chargé d'affaires Assurance Export
 - un responsable Fonds Propres



EMBALLAGES PLASTIQUES : ENJEUX POUR L'INDUSTRIE

Une grande variété de plastiques et d'applications



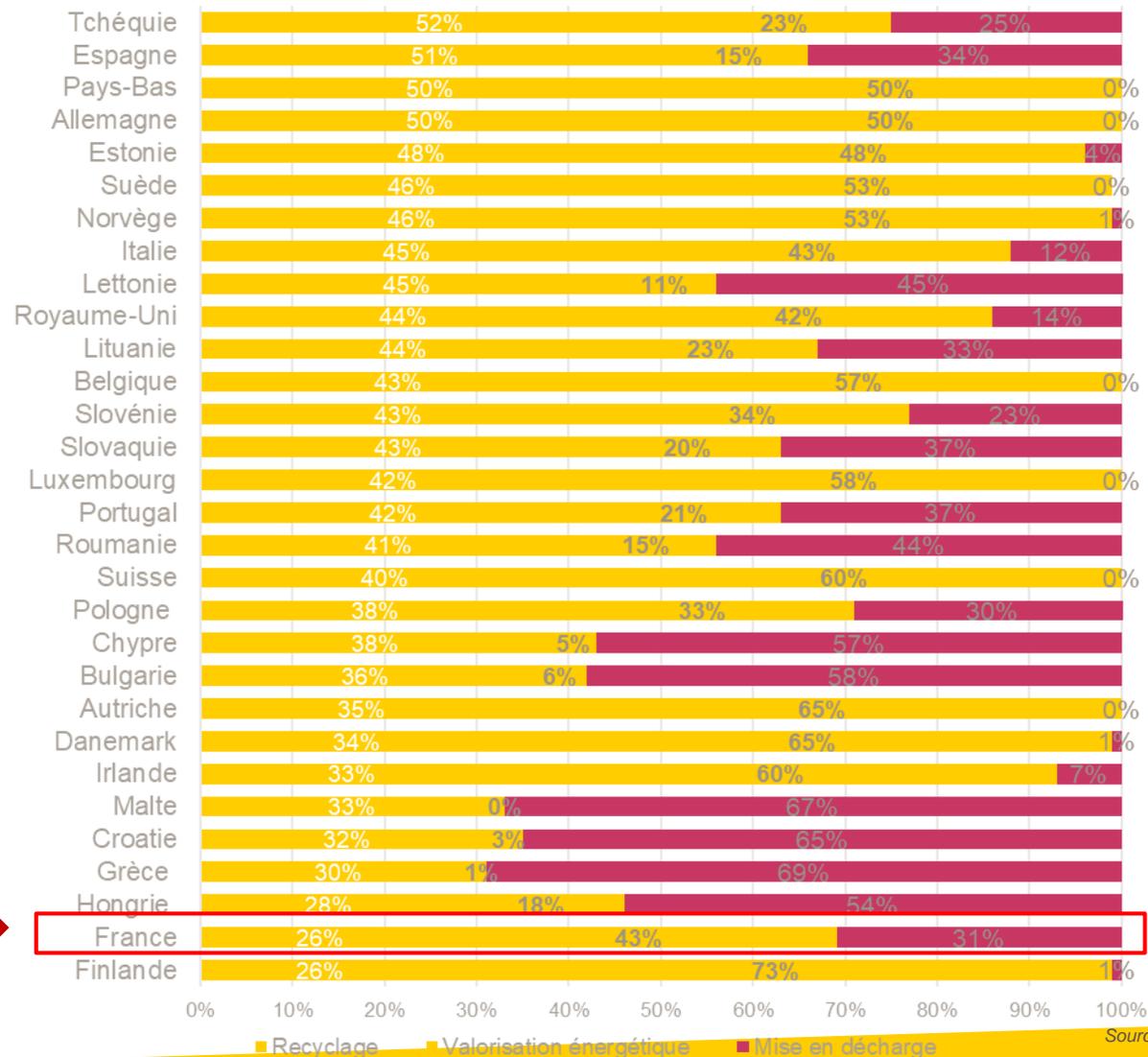
Source : PlasticsEurope

Des impacts négatifs sur l'environnement



Le challenge industriel en France est d'augmenter le taux de recyclage des emballages plastiques

Taux de recyclage des emballages plastiques en 2018



Taux de recyclage des emballages plastiques UE
28+2 : 42%



Source : PlasticsEurope CP Recyclage 14/01/2020

il y aura toujours du plastique mais pour un usage raisonné

Interdictions



Substituts



Réemploi - vrac – recharge



l'écoconception des emballages plastiques: vers le 100% recyclable et recyclé

Moins / absence de
plastique



Séparation facilitée



Changement de résine et
intégration de MPR



fin des emballages complexes
/multicouches



Le renouveau industriel de la filière plastique: les déchets seront mieux collectés et recyclés

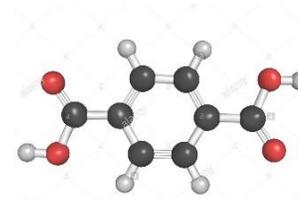
Nouveaux canaux de collecte et de réemploi



Consolidation et modernisation



Recyclage chimique

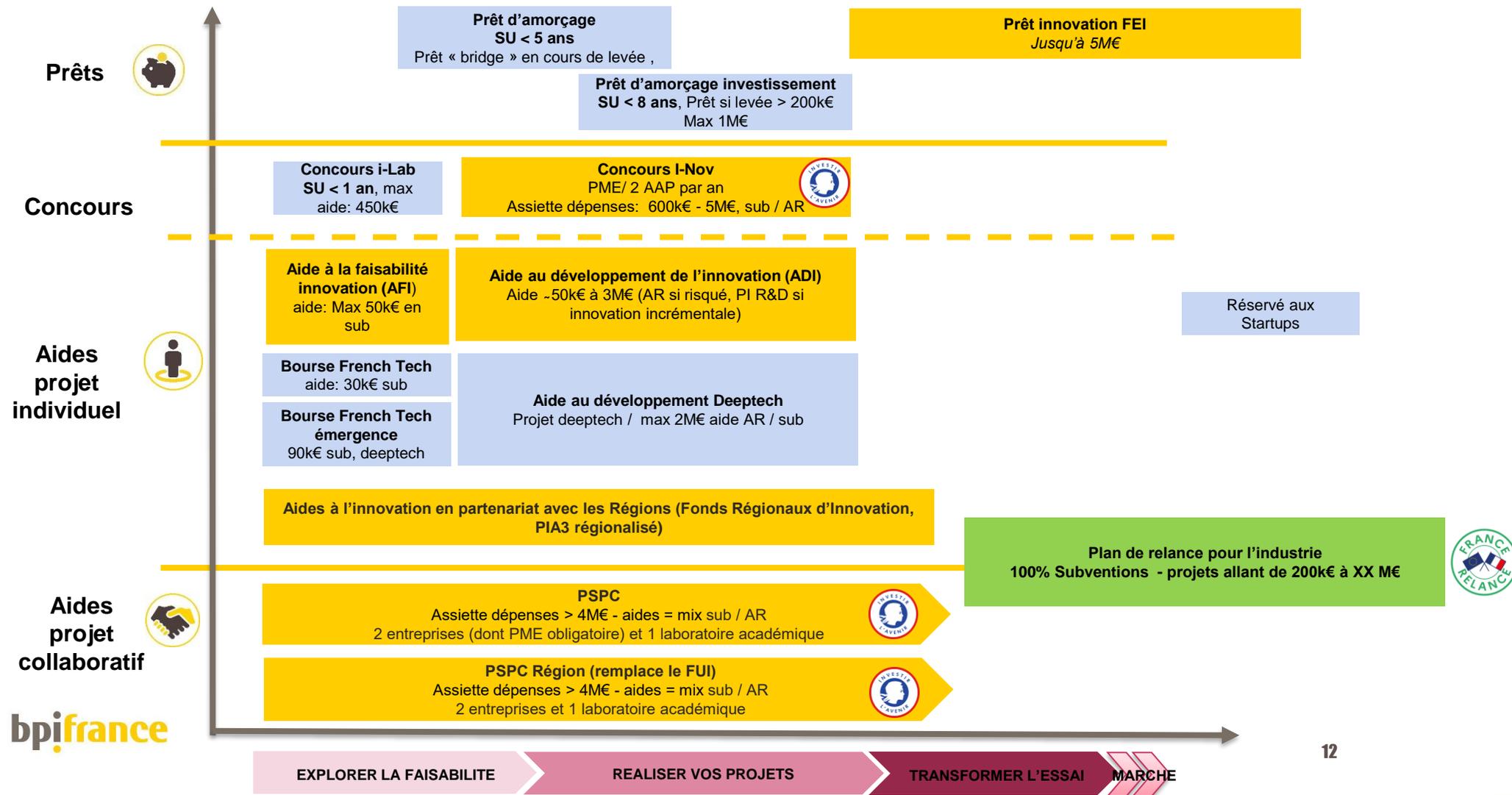


(Compostage ?)



LES AIDES D'ETAT MISES EN ŒUVRE PAR BPIFRANCE

Les principaux outils de financement de Bpifrance



Financement de l'innovation : 2 principales gammes de produits

AIDES A L'INNOVATION

-> Faisabilité et développement de produits , procédés et services innovants

- Aides sous forme de subventions, avances récupérables en cas de succès ou prêts R&D
- Toutes tailles d'entreprises, en individuel ou en projet collaboratif

PRETS DE DEVELOPPEMENT

-> Financement de la mise sur le marché des innovations développées

- Prêts patients (7 ou 8 ans dont 2 ou 3 de différé)
- Sans garantie
- Intervention bancaire ou en fonds propres

Principales dépenses éligibles

- Frais de personnel
- Sous-traitance (montant plafonné dans certaines aides)
- Amortissements
- Autres dépenses (consommables, frais de mission...) -> montant forfaitaire dans certains cas

+ d'autres dépenses en fonction des dispositifs de financement

Analyse

- Degré d'innovation
- Equipe
- Business model
- Juridique et PI
- Organisation du projet et coûts associés
- Fonds propres / prévisions économiques/ financement
- (Qualité de la présentation du projet)

+ critères spécifiques en fonction des dispositifs de financement

ex: critères « Deeptech »

Process:

- Aides à l'innovation au fil de l'eau -> prise de contact avec votre Direction régionale Bpifrance
- AAP et concours : prise de contact et dépôt du dossier en ligne OU dépôt en ligne

Financement de l'investissement : Le plan de relance pour l'industrie



Le volet territorial cible les investissements industriels à **dimension territoriale** susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire. Pour le volet territorial, un règlement d'intervention dédié précise le cadre d'intervention.



Le volet national cible des investissements industriels dans les filières suivantes : aéronautique, automobile, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels de l'industrie, nucléaire, télécommunications 5G.



Volet national secteurs stratégiques



<u>Secteurs</u>	<u>Projets ciblés</u>	<u>Montant minimum des investissements</u>
Industrie aéronautique	Projets de modernisation, diversification, transformation numérique et écologique de l'outil de production,	200 000 €
Industrie automobile	Pour le secteur nucléaire, également des projets d'innovation visant à développer les solutions d'« Usine du futur »,	
Industrie nucléaire	<i>Objectif de renforcer la compétitivité et la performance des entreprises de la filière</i>	
Industries de santé	Projets d'investissement, de (re)localisation ou renforcement d'unités de production, dans les filières et chaînes de valeur stratégiques,	1 000 000 €
Industrie agroalimentaire		
Industrie électronique		
Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux...)		

Agroalimentaire



- **Produits transformés à base de nouvelles sources de protéines végétales** pour l'alimentation humaine et animale (algues, insectes, soja, pois, féverole, tournesol, colza, notamment).
- **Transformation et conservation** de la viande de boucherie, des fruits et légumes, du blé, des poissons, crustacés et mollusques.
- **Ingrédients, additifs** (conservateurs, antioxydants, enzymes, pigments naturels, notamment), vitamines, oligoéléments, arômes, acides aminés.
- **Banques de ferments, d'enzymes et technologies innovantes à haute valeur ajoutée** (nouvelles sources de biomasse issues de la recherche, etc.).
- **Emballages alimentaires** à base de biomatériaux (papier/carton, plastiques biosourcés, bois et coproduits), emballages mono-matériaux en plastiques recyclables (polyéthylène téréphtalate, polyéthylène, polypropylène et plus largement emballages vertueux pour l'environnement destinés aux produits de l'industrie agroalimentaire (verre, acier, aluminium notamment).

Cibles et modalités

- Toutes tailles d'entreprises (mais plus favorable aux PME)
- S'inscrire dans les secteurs stratégiques
- Investissements réalisés en France et non-engagés avant le dépôt de la demande d'aide
- Assiette de dépenses supérieure à 1M€
- Subventions directes
- 3 dates de relèves de dossiers prévues : 26 janvier 2021 – 31 mars 2021 – 1 er juin 2021

Cahier des charges et dossier de candidature à télécharger sur le site internet de Bpifrance:

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Plan-de-relance-soutien-aux-investissements-de-modernisation-des-secteurs-critiques-50450>

FAQ: <https://www.bpifrance.fr/content/download/137181/1044961/version/1/file/2020-11-17%20FAQ%20Plan%20de%20relance%20VF.pdf>



Cibles et modalités

● Travaux éligibles:

- Travaux d'investissement industriel
- Travaux de recherche, développement et innovation (RDI)
- Travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale

Régimes d'aide	Type d'entreprise		Petite entreprise ²	Moyenne entreprise ³	Grande entreprise
	Nature des travaux				
	DISPOSITIF TEMPORAIRE				
SA.56985	Aide temporaire COVID-19		80% dans la limite de 800 k€ d'aides		
	AIDES SELON LA NATURE DES TRAVAUX				
SA. 39252 SA. 40453	Investissements industriels		30% (20% hors zone AFR ⁴)	20% (10% hors zone AFR)	10% ⁵ (0% hors zone AFR)
SA.40391	RDI (*)	Recherche industrielle (RI)	60 %	50 %	40 %
		Développement expérimental (DE)	45 %	35 %	25 %
SA.40405	Efficacité énergétique et environnementale		50%	40%	30%

Liste communes éligibles AFR : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/communes-eligibles-au-zonage-daide-finalite-regionale-afr>

Outils de l'ADEME

- Dispositif ORPLAST: Dispositif de soutien de l'ADEME, visant à soutenir financièrement l'intégration de matières plastiques recyclées par les plasturgistes ou transformateurs
Cf <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20200922/orplast2020-168>
- Soutien aux travaux d'écoconception
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/entreprises-donnez-peps-201711.pdf>
- D'autres dispositifs à venir (1 semestre 2021) pour favoriser le développement d'une offre de réemploi ainsi que le développement de solutions visant à substituer ou à réduire les plastiques à usage unique.



Pour contacter Bpifrance de votre région

[bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)